

Ecole élémentaire des Petites Maisons Saint Martin d'Uriage
Compte-rendu de la réunion du premier conseil d'école
Séance du 08 -11-18

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 06 novembre 2017 de 19h15 à 21h15 dans la salle de classe 2.

Etaient présents :

- Mme Del Gobbo (adjointe chargée d'éducation)
- Mme Conry (adjointe)
- Mmes et MM. les parents d'élèves
- Mmes et MM. les enseignants

Absents :

- Mme.Bodocco Inspectrice de l'Education Nationale
- M.Giraud (maire)
- Mmes les représentantes du RASED

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

1. Rentrée 2018-2019

▪ **Equipe enseignante**

La rentrée en « musique » s'est déroulée sous de bons auspices. Les nouvelles collègues qui viennent compléter des temps partiels se sont bien intégrées.

▪ **Effectifs**

Un effectif identique aux prévisions, une moyenne élevée 27,8 et qui le restera puisque l'école n'a pas obtenu d'ouverture, la priorité ayant été donnée à des établissements situés dans des zones défavorisées .

		CP S.Prunier	CP C.Solinas	CE1 I.Prunier	CE1/2	P.Dunré	CE2	F.Dunré	CE2/CM1 C.Arnaud/V	CM1	K.Armand	CM1/CM2	C.Jarry	CM2	C.Rouvière	CM2	M.Paulus
<i>CP</i>	55	28	27														
<i>CE1</i>	53			27	26												
<i>CE2</i>	49						30	19									
<i>CM1</i>	51							07	30	14							
<i>CM2</i>	70									12	29	29					
total	278	28	27	27	26	30	26	30	26	29	29						
8 cours simples et 2 doubles																	

▪ **Les élections**

Le bureau a été très efficace et les élections se sont déroulées dans de bonnes conditions.

Participation : 46,9 %

Au bureau : 209 /449 soit

▪ **Les évaluations de rentrée en CP et CE1**

Elles se sont déroulées dans la seconde quinzaine de septembre. Elles ont concerné le français et les mathématiques.

L'objectif étant de fournir aux enseignants des éléments objectifs, des points de repères fiables afin d'organiser leur action pédagogique.

Les bilans de l'école ne révèlent pas l'exacte réalité (quelques couacs aux passations et enregistrements parfois)

Pour les CP, les enseignants ont constaté un décalage entre leur ressenti et les résultats donnés.

Quant aux CE1, un problème à l'enregistrement a fait que les meilleurs lecteurs se sont retrouvés comme enfants en difficulté.

2. Le règlement intérieur

Lecture et vote: les seuls changements intervenus concernent

- la référence à la loi du 3 août 2018 interdisant les téléphones mobiles dans l'enceinte de l'école.
- et les changements des jours d'école et horaires : 4 jours par semaine 8h30-12h et 13h45-16h15

Règlement adopté à l'unanimité.

3. Le projet d'école

Un petit mot pour présenter les priorités définies par notre ministre pour cette année scolaire, elles seront centrées sur le « lire, écrire, compter, respecter autrui ». Les enseignants peuvent s'appuyer sur deux circulaires qui sont des recommandations issues des pratiques et recherches.

Ainsi pour la lecture en CP : travailler graphèmes, phonèmes ; la lier à l'écriture ; booster la lecture fluide ; investir la grammaire ...

Pour le calcul et la résolution de problèmes, il est préconisé d'être explicite, d'identifier les étapes, cultiver le sens des 4 opérations, développer des automatismes, définir des paliers.

Le respect d'autrui s'apprend à l'école avec toute la communauté éducative.

Cette année la formation des enseignants est en lien logiquement avec ces priorités puisque les thèmes visités seront la lecture pour les Cycle 2

et la maîtrise de la langue et la littératie (stage départemental) pour les cycles 3.

▪ **Amélioration des résultats au regard des compétences du socle**

i. Axes prioritaires de travail :

1. Ecrire

- a. Copier de manière experte en développant des stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre.

Varié les situations d'écriture

- b. Produire des écrits en s'appropriant une démarche
- c. Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre

2. Comprendre et s'exprimer à l'oral

- a. Ecouter pour comprendre
- b. Parler en prenant en compte son auditoire
- c. Organiser son propos

L'équipe d'école a engagé une réflexion sur le sujet qui devrait aboutir très rapidement à la mise en place d'une progression et d'outils utilisables en classe.

Langue étrangère : Question par APE: "Au vue des enjeux pour maîtriser uen langue étrangère , a-t-on la possibilité de jouer sur le **temps d'enseignement** et des **intervenants ?**"

A l'école toutes les classes travaillent l'anglais. L'horaire est défini dans les programmes (90 Mn hebdomadaire 72mn récréation déduite) et doit être respecté. Il est intéressant de préciser qu'aborder une langue étrangère dans nos classes surchargées, tient de la gageure. Mais nous nous y attelons tous avec des compétences qui sont disparates.

Les possibilités de faire appel à un intervenant : cette année c'est un autre secteur de Grenoble qui a pu bénéficier de cette aide.

▪ **Education culturelle et artistique, sportive et humaniste**

Axes prioritaires de travail :

1. Améliorer la cohérence du parcours citoyen.

Permettre à l'élève de visiter tous les domaines en proposant des outils assurant convergence, continuité et progressivité

2. Renforcer les compétences personnelles et relationnelles des enfants.

S'approprier une culture sportive et artistique engagée par la réalisation de projets de rencontres

3. Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés

ii. Visites culturelles et artistiques

Exposition Balmet au Centre culturel du Belvédère :

Les enfants ont pu apprécier des œuvres originales : peintures, dessins , lavis, dessins au marqueur .

Visite de l'exposition « il y a 100 ans l'armistice » par le cycle 3.

Participation des élèves de CM2 à la cérémonie du 11 novembre sur la place du village.

Spectacles

Les 6 classes assisteront à une représentation de "**Pierre et le loup**" le 21 12 18, **l'oeuvre symphonique** la plus connue du répertoire jeunesse à la salle Olivier Messiaen au Couvent des Minimes.

Les 4 autres iront voir du **hip-hop revisité "Nakama"** par un collectif de danseurs LE VENDREDI 07 02 19 à l'Heure Bleue.

Les classes de Mmes Paulus et Armand participent au projet "Danse en Isère". A ce titre les enfants se déplaceront pour voir la compagnie Joseph Aka avant de se mettre en mouvement avec des professionnels .

iii. Sorties nature

1. Pour les classes de S. Prunier, I. Prunier, C. Solinas, P. Dupré
les sorties découvertes du milieu proche :
 - i. sorties raquettes
 - ii. course d'orientation
 - iii. balade en montagne période 5
2. Pour les grandes classes de C. Jarry, K. Armand, C. Rouvière, M. Paulus : le ski de fond.

iv. Cycle natation

1. Piscine universitaire de Saint Martin d'Hères
 - a. CP et CE1 d'I. et S. Prunier : 1er trimestre
 - b. CP et CE1 /CE2 de C. Solinas et P. Dupré: 3ème trimestre
2. Piscine de Saint Martin d'Uriage CE2, CM1 et CM2 à Saint Martin d'Uriage au mois de juin.

v. Défi scientifique et technologique pour les CE2 de F. Dupré et M. Pouget

Projet scientifique : fabriquer "un objet roulant" au CE2 en lien avec un cycle vélo (EPS).

vi. Classes transplantées pour 3 classes : les 2 CM2 + le CM1/CM2

1 semaine de voile

site : Agde

Financement : vente de gâteaux, de chocolats, de sapins, de Beaufort... !

vii. Animations bibliothèque municipale

Visites à la bibliothèque avec emprunts. 6 sorties par classe avec lecture de 3 à 4 ouvrages à chaque fois.

viii. Projets – commune dans le cadre du Développement durable

1. L'animation « **tri** » proposée par la communauté des communes concernera les classes de Mmes Armand et Jarry.
2. **Les élèves de CM2 bénéficieront d'une formation à la sécurité routière et d'une action préventive dirigée vers les dangers d'Internet** des CM2 assurée par M. Stouf, ses collègues de la police municipale et la gendarmerie.

ix. Le spectacle de fin d'année aura pour thème les "chansons du patrimoine" sous la direction de Jonathan Dioudonnat et Sandrine Molina

RDV est pris pour le vendredi 28 juin à La Richardière.

x. Courseton

Organisation prévue lundi 27 mai au parc d'Uriage, avec report possible au 28 .

• **Réponses aux exigences d'une école inclusive- Elèves à besoins particuliers**

Axes prioritaires de travail :

1. Aider spécifiquement les élèves allophones

Utiliser une banque d'outils créés

Le manque de moyens financiers fait que nous allons devoir nous priver des compétences de l'enseignante spécialisée qui a suivi nos deux élèves en provenance des Etats Unis.

2. Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC sont consacrées prioritairement à des activités de lecture.

• **Vie scolaire (relation avec les familles , communication, partenariats, ...)**

Axes prioritaires de travail :

Accueillir, instaurer un climat de confiance

- Relations école - famille
- **Blog de l'école**

Adresse : Lespetitesmaisons.fr/blog :

va être ajouté au règlement.

suggestion : s'abonner à la new letter permet d'être informé de toute nouveauté.

i. Partenariat

Le lien entre **école et PEdT**.

Le **PEdT** est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

Il formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un **parcours éducatif cohérent** et de qualité avant, **pendant et après l'école**, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, **la complémentarité des temps éducatifs**.

Intervention de Mme Del Gobbo sur le nouveau PEdt

« Mettre en œuvre des actions en lien avec le projet d'école :

- comités de pilotage (1 par mois)
- pôle Enfance- Jeunesse
- exemples d'actions : tri sélectif à la cantine ...

Relation temps scolaire et périscolaire :

Demandes APE :

Possibilité de faire manger les petites classes au premier service. La question a été étudiée et a rendu une réponse positive.

Démarche pédagogique sur l'alimentation végétarienne

Mise en place d'un menu végétarien 1 fois par semaine en profitant de l'arrivée d'un nouveau cuisinier à l'école des Petites Maisons car Jean Marc part à la retraite en décembre 2018.

Problèmes d'hygiène : les enfants ne se lavent pas tous les mains avant et n'ont parfois pas le temps de passer aux toilettes (fin du second service).

après le repas ...

Gros **problème d'irrespect** envers les dames de service...

ii. Les nouveaux rythmes scolaires

Bilan

Après le retour à la semaine de quatre jours, à la rentrée, quel **bilan en tirez-vous** ?

Bien qu'il soit un peu tôt pour nous de nous prononcer et que tout reste subjectif nous pouvons dire :

Les élèves sont moins fatigués, plus concentrés en classe, surtout le vendredi matin. Les fins de semaine sont plus dynamiques. Un constat qui est plus évident pour les CP CE1.

Devoirs

De bonnes relations et une **coopération active entre les familles et l'école favorisent la réussite des enfants**.

Il est important que les parents **accompagnent le travail personnel de l'élève** et qu'ils prennent en compte les objectifs et les contraintes liées à la scolarité de leurs enfants.

Conseils pour accompagner l'enfant:

ménager une transition – mettre en place un rituel : lieu, temps, planning de travail avec pause entre 2 activités . entre 15 et 30 mn de travail.

4. Sécurité

L' exercice incendie s'est déroulé sans encombre, les délais étaient respectés..

L' alerte intrusion avec évacuation a été réalisée le 19 10 2018 à 9h55. Bonne réaction générale des élèves et des enseignants, l'évacuation s'est faite dans de bonnes conditions et rapidement en utilisant les derniers aménagements (deux nouveaux portillons).

Présentation des 2 PPMS :

- risques naturels donc séisme
- et en cas d'intrusions : 2 cas de figure, soit confinement en classe soit sortie en dehors de l'école.

5. Point finances

▪ Coop école

solde	7 122 €
-------	---------

Dépenses :

10 478 € de sorties

3 111 € de fournitures : livres (incorrupibles...)

256 € de charges (licences du blog école, de livreal,..)

633 € de cotisations OCCCE et assurance école

Recettes :

04 000 € de subvention APE (L'école remercie l'association des parents d'élèves pour le soutien qu'elle apporte à la réalisation des différents projets de classe).

12 420 € de subvention mairie

Versements entre coop :

entrées 4 700 € de participations parents (coop classe et

sorties 6 520 €